



Activité des navires de pêche

Département

MANCHE

2018





Présentation de la synthèse

Ce document est réalisé dans le cadre du projet « Système d'Informations Halieutiques » (SIH) de l'Ifremer, qui constitue le réseau d'observation des ressources halieutiques et des usages associés. Ce projet s'inscrit dans la mission de service d'intérêt public de l'Ifremer consistant à « connaître, évaluer et mettre en valeur les ressources des océans et permettre leur exploitation durable ». Outre la collecte des données pertinentes permettant l'analyse du secteur des pêches, le SIH a en charge l'élaboration d'indicateurs sur les flottilles de pêche et leur restitution sous forme de synthèses aux différents acteurs de la filière pêche et du grand public.

Méthodologie

Ce type de synthèse est réalisé grâce à la mise en place d'une méthodologie standard de suivi des activités des navires, et à l'existence depuis 2001 d'un réseau d'observateurs Ifremer complété par des partenaires sous-traitants. Les indicateurs présentés portent sur la flotte de pêche en 2018 : ils synthétisent ainsi l'ensemble des données 2018 des navires inscrits au fichier « Flotte de Pêche Communautaire » (FPC) et présents sur les quartiers maritimes du département Manche. L'adhésion des comités professionnels, l'accueil des marins enquêtés et la collaboration de la Direction des Pêches Maritimes et de l'Aquaculture (DPMA) sont par ailleurs précieux pour mener à bien ce projet.

Source de données

Le présent document est une restitution globale des données disponibles au sein du SIH sur les navires de pêche français, et en particulier :

- ▶ le fichier « Flotte de Pêche Communautaire » (FPC), qui référence l'ensemble des navires de pêche professionnelle de la flotte française et leurs caractéristiques techniques (source : DPMA) ;
- ▶ les données déclaratives de captures et d'effort de pêche des pêcheurs professionnels, issues des journaux de bord et des fiches de pêche (source : DPMA) ;
- ▶ les données de ventes des navires de pêche professionnelle (source : DPMA) ;
- ▶ les données « Sacrois » correspondent aux données de captures et d'efforts de pêche par navire estimées sur la base d'un algorithme de croisement des données de ventes, des données déclaratives et des données VMS (source : DPMA) ;
- ▶ les données d'enquêtes « Activité » réalisées chaque année par le réseau des observateurs du SIH pour l'ensemble des navires inscrits au fichier FPC. Ces enquêtes visent à reconstituer le calendrier d'activité mensuel des navires, à partir du flux déclaratif quand il existe, et au moyen d'enquêtes directes auprès des armateurs de ces navires et de leurs représentants professionnels. Chaque mois, ce calendrier précise si le navire a été actif à la pêche, et si oui, les différents métiers pratiqués. Par « métier », on entend la mise en œuvre d'un engin de pêche afin de capturer une ou plusieurs espèces cibles dans une zone de pêche donnée (source : Ifremer - DPMA).

NB1 : La totalité de leur activité de l'année est prise en compte, y compris lorsque le navire a passé une partie de l'année sur un autre secteur. Ceci peut expliquer la présence, dans cette fiche, de métiers, d'engins, d'espèces ou de ports d'exploitation que l'on ne rencontre généralement pas sur le secteur de Manche.

NB2 : seuls les navires inscrits au fichier Flotte de Pêche Communautaire (FPC) sont pris en compte dans cette synthèse. Ainsi, si des pêcheurs à pied professionnels sont actifs sur la zone d'étude, mais ne disposent pas d'un navire de pêche inscrit au fichier FPC, alors leur activité ne sera PAS restituée dans ce document. Il en est de même pour les navires non inscrits au fichier FPC.

Pour plus d'informations et d'autres fiches de synthèses :

<http://www.ifremer.fr/sih> - Rubrique "Publication"

Contact du Système d'Informations Halieutiques :

harmonie@ifremer.fr



Chiffres clés du département en 2018*

Caractéristiques techniques cumulées



272

navires
inscrits au FPC

40 238

kW de puissance
totale

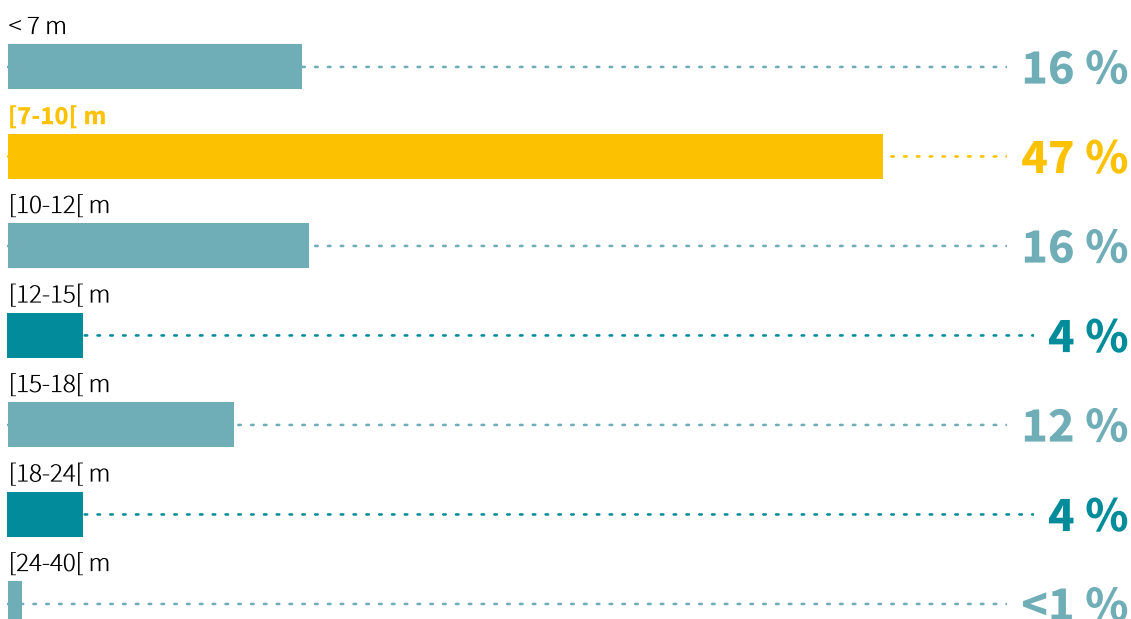
5 400

U.M.S. de Jauge
totale

616

marins**

Répartition des navires par catégorie de longueur



* Les chiffres clés concernent l'ensemble des navires inscrits au fichier FPC, qu'ils soient actifs ou inactifs.

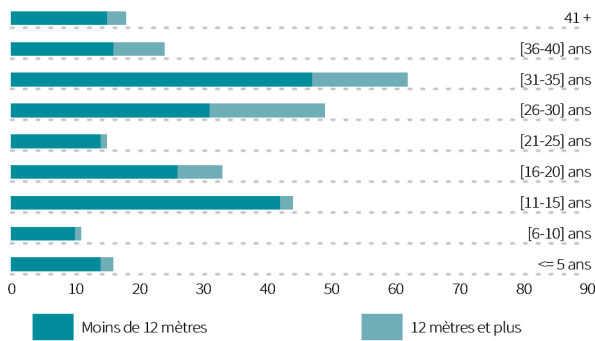
** Nombre approximé à partir du nombre moyen de marins présents à bord des navires les mois où ces derniers sont actifs.



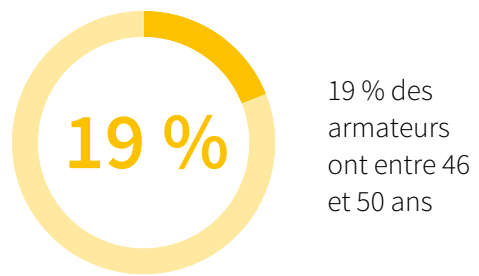
Caractéristiques techniques du navire moyen



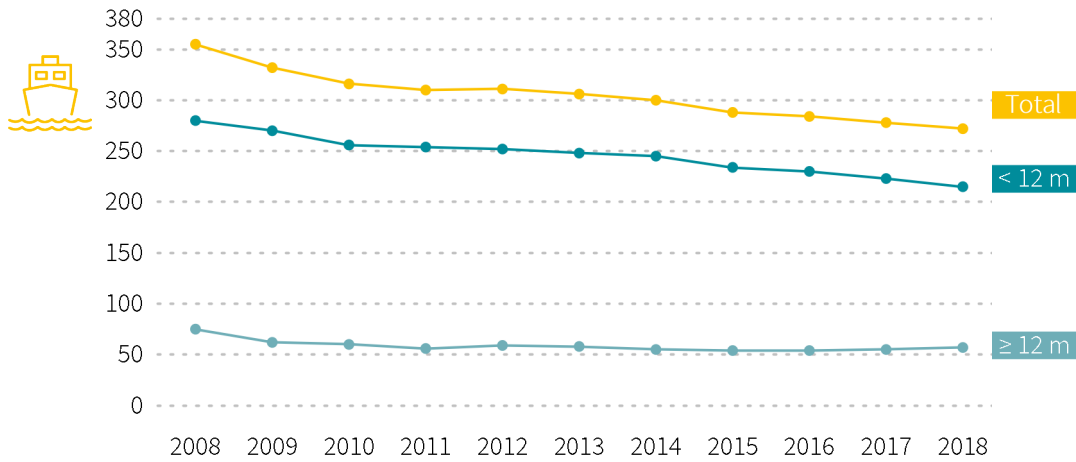
Age des navires



Age des armateurs



Evolution du nombre de navires de 2008 à 2018 par catégorie de longueur





Navires actifs du département



241

navires actifs à la pêche sur

272

navires inscrits au fichier FPC



L'ensemble des indicateurs fournis par la suite porte sur les 241 navires actifs à la pêche

Chiffres clés par rayon d'action des navires

Le rayon d'action est défini de la manière suivante :

les navires exerçant majoritairement leur activité dans les 12 milles (plus de 75%) sont qualifiés de « **Côtiers** ».

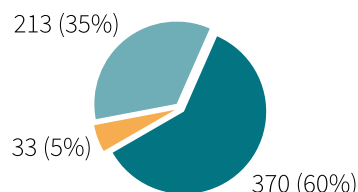
Ceux exerçant majoritairement leur activité à l'extérieur de la bande côtière (plus de 75%) sont qualifiés de « **Large** ».

Enfin, ceux ayant exercé entre 25 et 75% de leur activité à la côte ou au large sont qualifiés de « **Mixte** ».

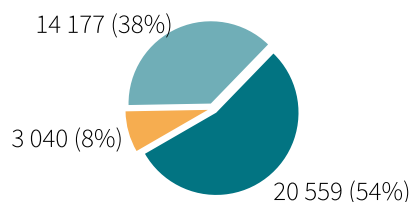
NOMBRE DE NAVIRES



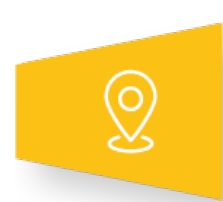
NOMBRE DE MARINS



PUISSANCE TOTALE (KW)

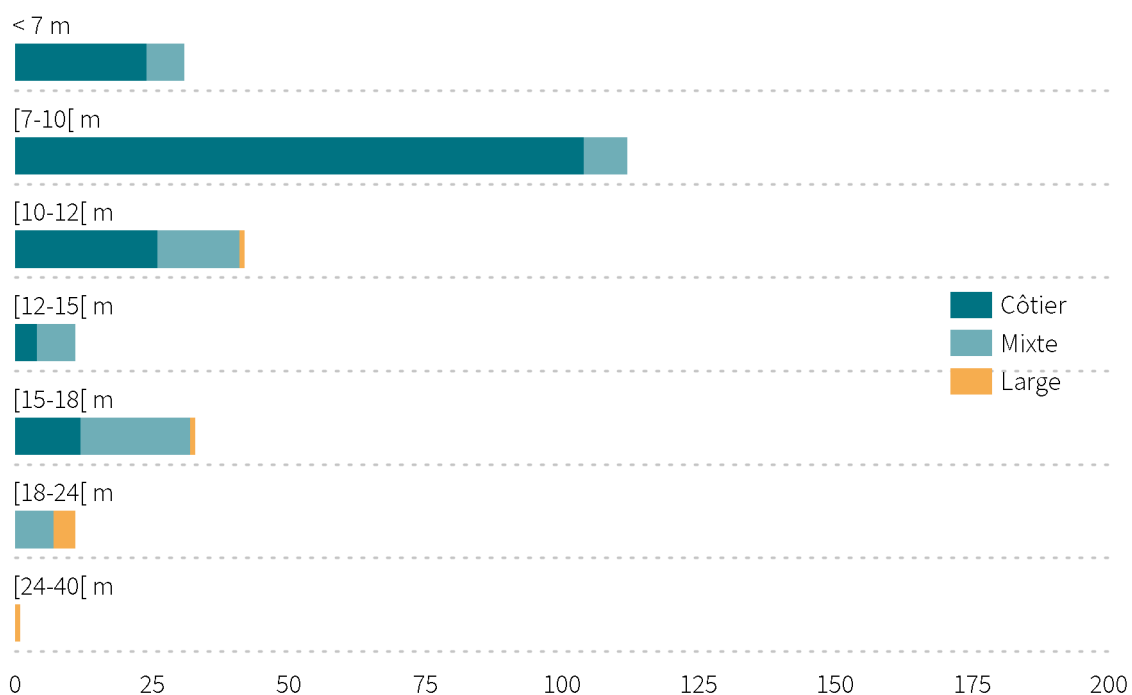


■ Côtier ■ Mixte ■ Large



Répartition des navires par catégorie de longueur et par rayon d'action

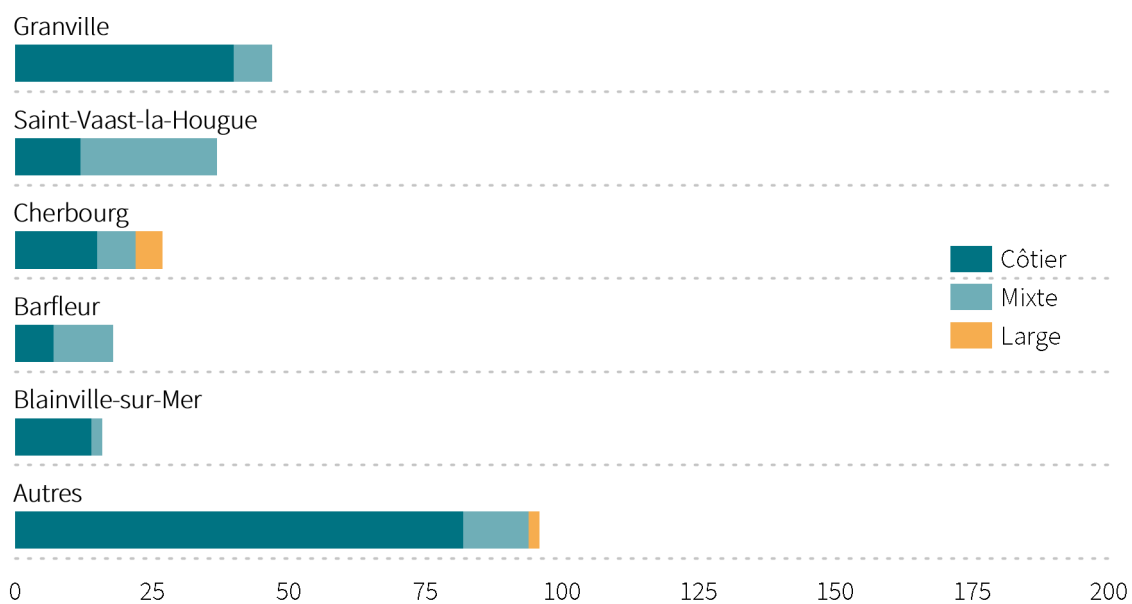
NOMBRE DE NAVIRES



Répartition des navires par port d'exploitation principal et par rayon d'action

NOMBRE DE NAVIRES

Le port d'exploitation principal correspond au port le plus fréquenté par un navire durant l'année.





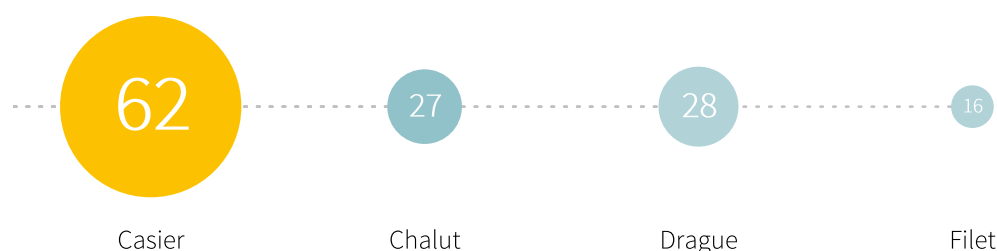
Engins de pêche utilisés

Cette partie sur les engins utilisés prend en compte chaque navire actif au moins un mois dans l'année. On considère qu'un navire est actif un mois donné dès lors qu'il utilise un engin au moins un jour dans le mois. On déduit de ces deux informations une estimation du nombre moyen de mois d'utilisation d'un engin par navire ; un navire pouvant utiliser plusieurs engins au cours d'une même année.

1,5

NOMBRE MOYEN D'ENGINS UTILISES PAR NAVIRE

POURCENTAGE DE NAVIRES UTILISANT CES PRINCIPAUX ENGINS DE PECHE



Saisonnalité des types d'engins

NOMBRE DE NAVIRES ACTIFS PAR MOIS ET PAR TYPE D'ENGIN

Engins	Jan.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Aout	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Casier	77	96	112	143	145	142	120	108	110	109	101	96
Drague	62	58	48	36	16	14	16	16	23	57	63	63
Chalut	23	22	30	46	57	51	48	48	44	29	20	14
Filet	10	11	18	23	17	9	15	17	19	22	21	10
Ligne à main	9	10	11	12	12	13	16	15	13	11	7	7
Palangre	3	3	4	3	4	5	4	5	7	5	5	3
Tamis	4	4	4	4								1
Senne	1	1	1	1	1	1	1	1	1			
Métiers de l'appât				1	1				1			

de 0 à 28 navires
 de 29 à 57 navires
 de 58 à 86 navires
 de 87 à 115 navires
 de 116 à 145 navires



Métiers pratiqués

Un métier est la combinaison d'un engin, d'une espèce cible et d'une zone de pêche. Le nombre de navires par métier est considéré pour les 10 principaux métiers pratiqués ; un navire pouvant pratiquer plusieurs métiers au cours de l'année, d'un mois, plus rarement au cours d'une marée.

2,2

NOMBRE MOYEN DE METIERS PRATIQUES PAR NAVIRE

Saisonnalité des principaux métiers

NOMBRE DE NAVIRES ACTIFS PAR MOIS ET PAR MÉTIER

Métiers	Jan.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Aout	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Casier à buccins	52	65	66	67	65	66	65	61	62	62	64	64
Casier à gros crustacés	28	46	62	87	97	98	74	62	57	53	46	44
Drague à coquille saint-jacques	59	56	46	34	10				9	55	61	61
Chalut de fond à poissons	20	19	26	27	30	30	33	28	27	20	15	10
Filet à poissons	10	11	17	22	16	9	14	17	19	22	21	10
Casier à seiches, poulpes		1	3	63	71	42	1					
Drague à bivalves (hors coquille Saint-Jacques)	10	7	11	9	12	14	16	16	16	10	8	11
Ligne à main à poissons	9	10	11	12	12	13	16	15	13	11	7	7
Chalut de fond à céphalopodes	3	2	1	7	15	9	9	15	14	10	6	4
Chalut de fond à bivalves			2	13	18	20	16	11	8	1		

de 0 à 19 navires
 de 20 à 38 navires
 de 39 à 58 navires
 de 59 à 77 navires
 de 78 à 98 navires

Les périodes d'inactivité



117

navires inactifs à la pêche au moins 1 mois dans l'année

31

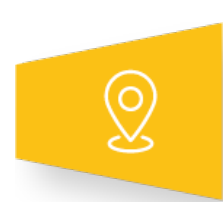
navires inactifs à la pêche toute l'année

480

mois d'inactivité totale pour le lieu

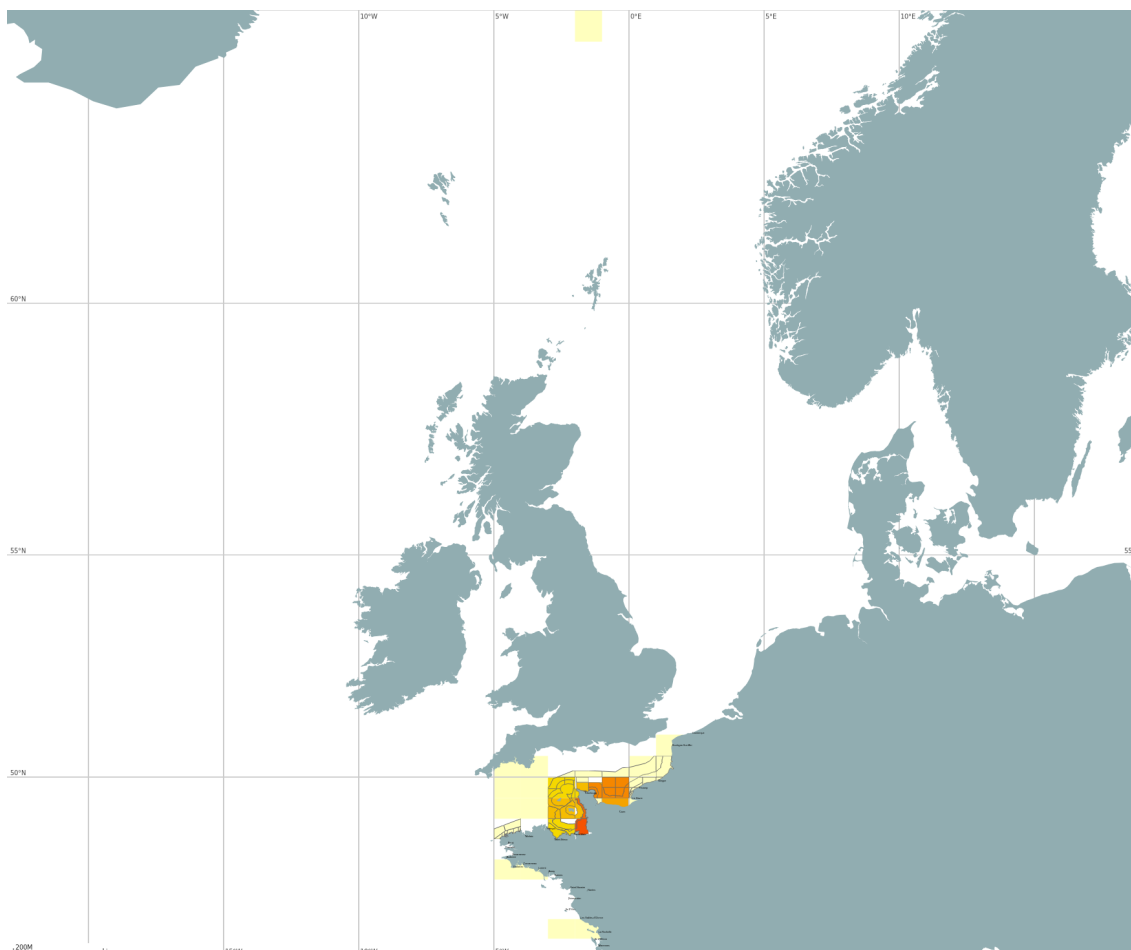
4,1

mois d'inactivité en moyenne par navire

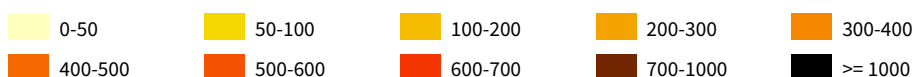


Les zones de pêche fréquentées

Les informations relatives aux activités sont cartographiées par zone "statistique". Cette carte ne donne pas une information de l'intensité de l'activité par unité de surface. Elle restitue, pour chaque zone, le nombre total de mois d'activité des navires concernés. Seules les deux principales zones de pêche par métier et par mois sont renseignées dans le calendrier d'activité et donc représentées sur cette carte.



Activité en nombre de mois-navires

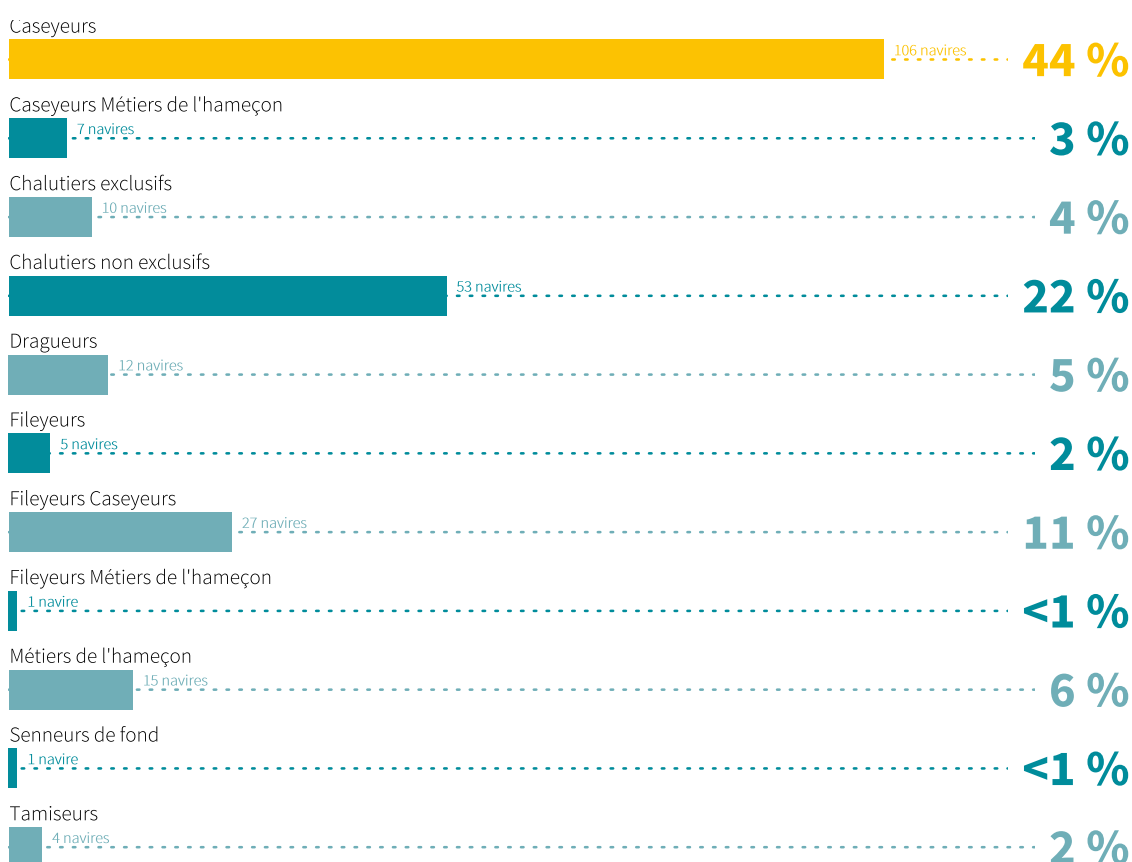




Flottes du département

Cette section propose une partition de la flotte active à la pêche en prenant en compte les principales combinaisons de métiers exercés au cours de l'année. La flotte est ainsi subdivisée en flottilles, c'est-à-dire en groupes de navires adoptant des stratégies de pêche similaires (mêmes métiers ou combinaisons de métiers) durant l'année. Cette classification de navires par type permet de structurer une flotte qui, à première vue, semble hétérogène par la diversité des métiers pratiqués et la polyvalence des unités côtières. Ainsi, un navire peut pratiquer plusieurs métiers au cours de l'année, mais ne sera affecté qu'à une seule flottille.

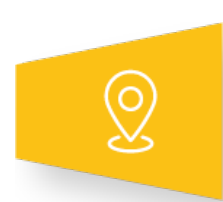
Répartition des navires par flottille





Caractéristiques techniques des navires par flottille

Flottille	Longueur moyenne (m)	Puissance moyenne (kW)	Effectif moyen (hommes)
Caseyeurs	9,0	120	2,3
Caseyeurs Métiers de l'hameçon	8,0	83	1,6
Chalutiers exclusifs	21,1	472	4,7
Chalutiers non exclusifs	14,1	225	3,6
Dragueurs	12,5	187	3,2
Fileyeurs	8,6	86	1,8
Fileyeurs Caseyeurs	7,8	107	1,8
Fileyeurs Métiers de l'hameçon	6,8	44	1,0
Métiers de l'hameçon	7,1	96	1,2
Senneurs de fond	22,0	529	5,6
Tamiseurs	7,1	61	1,0



Productions du département

Confrontation des différentes sources de données

Le tableau ci-dessous permet de comparer la présence des navires dans les différentes sources de données disponibles :

- La première partie du tableau recense le nombre de navires présents dans chacune des sources. Le pourcentage affiché correspond à celui-ci, en comparaison avec le nombre total de navires identifiés comme actifs dans les calendriers d'activité (enquêtes exhaustives sur l'activité des navires – source : Ifremer-SIH) ;
- La seconde partie du tableau compare de la même manière le nombre de mois de présence des navires dans chaque source. On considère qu'un navire est actif un mois donné dès lors qu'il pratique une activité de pêche au moins un jour dans le mois.

Catégorie de longueur	Nombre de navires				Nombre de navires * mois			
	Activité	Flux déclaratif	Ventes	Sacrois	Activité	Flux déclaratif	Ventes	Sacrois
< 7 m	31	30 97%	15 48%	30 97%	224	216 96%	120 54%	219 98%
[7-10[m	112	111 99%	99 88%	112 100%	1067	1075 101%	844 79%	1088 102%
[10-12[m	42	42 100%	37 88%	42 100%	485	475 98%	407 84%	475 98%
[12-15[m	11	11 100%	9 82%	11 100%	124	118 95%	100 81%	124 100%
[15-18[m	33	32 97%	31 94%	33 100%	376	343 91%	270 72%	359 95%
[18-24[m	11	11 100%	10 91%	11 100%	116	115 99%	86 74%	112 97%
[24-40[m	1	1 100%	1 100%	1 100%	12	12 100%	12 100%	12 100%
Total	241	238 99%	202 84%	240 100%	2 404	2 354 98%	1 839 76%	2 389 99%
< 10 m	143	141 99%	114 80%	142 99%	1291	1291 100%	964 75%	1307 101%
>= 10 m	98	97 99%	88 90%	98 100%	1113	1063 96%	875 79%	1082 97%



Production des 15 espèces principales en valeur

Trois sources issues de la DPMA permettent d'estimer la production des navires de pêche :

- ▶ La source « **Flux déclaratif** » correspond aux déclarations de captures et d'effort des pêcheurs professionnels, dans les journaux de bord (navires de 10 mètres et plus) papiers et électroniques, ou les fiches de pêche (navires de moins de 10 mètres) ;
- ▶ La source « **Ventes** », essentiellement constituée des ventes en criée.
- ▶ La source « **Sacrois** » correspond aux données de captures et d'efforts de pêche par navire estimées sur la base d'un algorithme de croisement des données de ventes, des données de journaux de bord/fiches de pêche et des données VMS (source : DPMA et réalisation technique : Ifremer).

Espèce	Tonnage (T)		Valeur (k€)		Prix moyen calculé (€ / kg)
Buccin	7 192	(23%)	16 628	(24%)	2,31
Coquille St-Jacques atlantique	5 753	(19%)	15 446	(22%)	2,68
Homard européen	194	(1%)	4 241	(6%)	21,81
Vanneau	3 188	(10%)	3 759	(5%)	1,18
Calmars côtiers nca	471	(2%)	3 447	(5%)	7,32
Seiche commune	695	(2%)	3 282	(5%)	4,72
Dorade grise	974	(3%)	2 296	(3%)	2,36
Araignée européenne	840	(3%)	1 863	(3%)	2,22
Merlan	1 120	(4%)	1 750	(3%)	1,56
Spisule ovale	1 990	(6%)	1 603	(2%)	0,81
Amande commune	2 832	(9%)	1 398	(2%)	0,49
Sole commune	101	(0%)	1 354	(2%)	13,42
Praire commune	290	(1%)	1 291	(2%)	4,46
Tourteau	270	(1%)	1 130	(2%)	4,18
Maquereau commun	619	(2%)	1 032	(1%)	1,67
Autres espèces	4 193	(14%)	9 281	(13%)	2,21
Total (toutes espèces confondues)	30 721	(100%)	69 801	(100%)	2,27

Cofinancements

